

**L'ACCES DES FILLES
A L'EDUCATION DE BASE
AU GABON**

FANTA DIALLO MAÏGA

**UNESCO
Bureau régional de Dakar**

Les opinions exprimées par l'auteur ne sont pas nécessairement celles de l'UNESCO et n'engagent pas l'Organisation.

Publié en 1993 par le Bureau régional de l'UNESCO pour l'éducation en Afrique (BREDA)
BP 3311, Dakar, Sénégal.

© UNESCO 1993

AVANT-PROPOS

Promouvoir l'égalité entre les sexes et l'amélioration de la condition des femmes est une préoccupation constante de l'UNESCO. Le troisième Plan à moyen terme (1990-1995) met l'accent sur la participation des femmes, condition sine qua non d'un développement réussi. L'attention est accordée en premier lieu à l'éducation des femmes et des jeunes filles, clé de leur participation, sur un pied d'égalité, à tous les domaines de la vie économique, sociale et culturelle. Par ailleurs, la lutte contre les violences physiques et morales exercées sur les femmes, l'appréciation du rôle des femmes dans le secteur informel, la contribution des femmes dans les médias et dans la sauvegarde du patrimoine, constituent autant de champs d'action dans lesquels l'UNESCO s'est engagée au cours des années et dans un effort sans cesse renouvelé.

Ce sont là autant de raisons qui ont conduit le Bureau Régional de l'UNESCO pour l'Education en Afrique (BREDA) à publier un certain nombre de textes, rédigés à l'occasion des activités menées dans ce domaine d'action prioritaire.

La plupart des auteurs, des femmes: femmes africaines de différentes nationalités, femmes engagées à plusieurs niveaux dans le développement de leurs pays. C'est là déjà un choix: donner la voix au monde académique, au monde de la recherche, au monde de la politique, pour leur faire exprimer un point de vue africain et "féminin". En plus, à travers leurs actions, ces femmes intellectuelles visent à mettre en relief et valoriser le rôle précieux mais trop souvent méconnu de leurs soeurs: les millions de femmes et jeunes filles engagées jour après jour dans la lutte pour assurer une meilleure existence à leurs familles et à elles-mêmes, pour affirmer leur droit à l'éducation, pour améliorer à travers la participation à la base le niveau de vie de leurs communautés. Ces femmes et jeunes filles représentent, dans leur silence actif, l'une des grandes ressources du continent.

La publication de cette série vise à favoriser la diffusion des connaissances et des informations sur la situation réelle des femmes africaines, notamment dans le secteur de l'éducation; les obstacles rencontrés, les échecs essuyés et les succès remportés marquent comme autant de jalons le chemin vers une égalité réelle et la valorisation de la différence.

Mais il ne s'agit pas uniquement de connaître et de comprendre. Ces textes se veulent des documents de travail qui donnent des orientations pour l'action.

En effet, encore aujourd'hui *"les femmes constituent, parmi les laissés pour compte, le groupe le plus important dans le monde"*. Et comment le monde pourrait-il s'épanouir sans la moitié de lui-même?

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	7
CADRE ET STRUCTURES DU SYSTEME EDUCATIF AU GABON : LA PLACE DES FILLES	8
Cadre géographique et démographique	8
Les structures du système éducatif et de formation	9
La place des filles dans le système éducatif	10
Les déperditions scolaires	17
OBSERVATIONS SUR LES CONTENUS EDUCATIFS ET MESURES A PRENDRE POUR LE MAINTIEN DE L'EGALITE DES CHANCES	21
Au niveau de l'enseignement primaire	21
Au niveau de l'enseignement du second degré	22
Les contraintes limitant le déroulement d'une scolarisation normale des filles	25
Place de la démographie et de l'éducation en matière de population dans les programmes d'enseignement	28
Les structures d'éducation non-formelle	29
POUR L'EGALITE DES FILLES ET DES GARCONS DANS LE DOMAINE DE L'EDUCATION	31
BIBLIOGRAPHIE	33

SIGLES

ANFPP	Agence nationale pour la formation et le perfectionnement professionnels
CEN	Collège d'enseignement normal
CES	Collège d'enseignement secondaire
CET	Collège d'enseignement technique
CUSS	Centre universitaire des sciences de la santé
ENCR	Ecole nationale des cadres ruraux
ENS	Ecole normale supérieure
ENSAS	Ecole nationale de santé et d'action sociale
ENSET	Ecole normale supérieure d'enseignement technique
ENSIL	Ecole nationale supérieure des ingénieurs de Libreville
ENSG	Ecole nationale supérieure de gestion
EPCA	Ecole de préparation aux carrières administratives
INSG	Institut national des sciences et de la gestion
IPN	Institut pédagogique national

INTRODUCTION

C'est dans le domaine de l'éducation que les statistiques sociales concernant les enfants sont plus souvent systématiques et plus souvent ventilés par sexe. Sur plus de 100 millions d'enfants qui n'avaient pas accès à l'école élémentaire en 1993, 60 millions au moins étaient des filles. Les 2/3 du milliard d'adultes analphabètes qu'il y a dans le monde sont des femmes. Ces inégalités persisteront tant que les filles se verront d'une manière ou d'une autre refuser l'accès à l'éducation ou seront forcées d'abandonner très tôt l'école¹.

Si des taux de scolarisation égaux entre les garçons et les filles, voire des taux plus élevés pour les filles, ont été atteints par exemple aux Caraïbes, en Amérique Latine, au Botswana, au Lesotho, aux Philippines, au Gabon et au Sri Lanka, de graves inégalités subsistent dans la plupart des pays en voie de développement. Actuellement le pourcentage des garçons et des filles de 6 à 11 ans fréquentant l'école élémentaire est d'environ 88% et 72% respectivement au Moyen Orient et en Afrique du Nord, de 48 et 37% en Afrique Subsaharienne et de 78 et 59 dans le sud de l'Asie².

Dans 68 sur 83 pays en développement, ces taux, au niveau élémentaire sont plus faibles pour les filles que pour les garçons. Au secondaire, les taux de scolarisation sont plus faibles pour les filles que pour les garçons dans 58 pays sur 78.

L'inégalité qui existe entre filles et garçons dans le domaine de l'éducation est accentuée par l'insuffisance des services d'enseignement et par les attitudes, l'idée étant que les filles sont nées pour se marier et ne valent donc guère la peine d'être éduquées. Ces attitudes sont encore renforcées par les idées stéréotypées des filles et des garçons et de l'homme et de la femme que véhiculent les manuels et programmes scolaires. Cependant, outre le fait qu'elle constitue un objectif en soi, l'égalité des sexes est indispensable au développement des jeunes enfants. Les années quatre-vingt-dix pourraient être la décennie pendant laquelle les filles auront enfin des possibilités égales de s'épanouir et de développer leur propre potentiel dans tous ces pays.

Cette étude a pour but de faire le point sur la situation actuelle de l'accès des filles à l'éducation au Gabon, en fournissant autant d'information que possible sur la nature et les diverses formes de cette éducation ainsi que sur ses perspectives.

La première partie de cette étude décrit l'évolution récente du système éducatif au Gabon et met l'accent sur la place des filles dans ce système.

La deuxième partie analyse les contenus de cette éducation et les facteurs ayant une incidence sur le déroulement de la scolarité des filles.

La conclusion soumet des recommandations en vue du maintien de l'égalité représentation des sexes tout au long de la fréquentation scolaire, au primaire et au secondaire ainsi que dans le système non formel.

1 Annuaire Statistiques UNESCO 1990.

2 Ibid.

CADRE ET STRUCTURES DU SYSTEME EDUCATIF AU GABON : LA PLACE DES FILLES

Cadre géographique et démographique

Le Gabon jouit d'une excellente position sur le continent africain. Situé dans le golfe de Guinée, à cheval sur l'équateur, il est constitué à plus de 75% par le bassin fluvial de l'Ogooué et recouvert sur près de 85% de son territoire par la grande forêt équatoriale.

Le territoire gabonais s'étend sur une superficie de 267.667 km², limité au nord par la République du Cameroun, au nord-ouest par la République de Guinée équatoriale, au nord-est par la République du Congo.

Le Gabon reste un pays sous-peuplé. Le recensement de 1980, publié le 8 mai 1981, donne une population totale de 1.232.000 individus, dont 122.000 vivant hors du territoire national et environ 112.000 étrangers; ceci correspondrait donc à une densité moyenne de 4,6 habitants au km². Cependant d'autres sources (organismes de développement international notamment) affichent moins de 1.000.000 d'habitants.

Dans tous les cas, on s'aperçoit qu'il existe un réel problème de faiblesse démographique qui représente un handicap de taille pour le développement du pays. Du fait de son sous-peuplement, la structure de la population, c'est à dire la répartition par tranches d'âge, est quelque peu différente de celle des autres pays en développement.

La majorité de la population est jeune, les moins de 25 ans représentant 52% du total; cependant, ce pourcentage semble relativement faible par rapport à celui d'autres pays africains où il varie entre 57 et 59%.

La représentation spatiale de la population fait apparaître que la province de l'Estuaire rassemble à elle seule plus du quart de la population totale, le Haut-Ogooué plus de 15%, l'Ogooué Maritime plus de 14%, le Woleu-Ntem plus de 13%.

Libreville, Franceville, Port-Gentil et Oyem constituent des centres urbains jouant un véritable rôle polarisateur. C'est ainsi qu'en 1981, la capitale, Libreville, comptait à peu près 170.000 habitants, soit 20% de la population totale du pays; aujourd'hui ce pourcentage est estimé à 30%.

Le problème crucial qui se pose au Gabon est celui de son essor démographique, ce qui ne peut être atteint que par le biais d'une série de mesures éducatives, sanitaires et sociales.

TABLEAU 1

Population totale du Gabon

Année	Population (habit.)	Densité (habit./km ²)
1906	377.000	1,4
1921	380.000	1,4
1926	399.000	1,5
1936	450.000	1,7
1950	460.000	1,7
1960	630.000	1,9
1970	950.000	2,8
1980	1.232.000	4,6

Source : Ministère du Plan (Gabon)

Les structures du système éducatif et de formation

L'éducation est sans conteste le principal facteur de développement d'un pays. Son importance est telle qu'au cours des vingt premières années d'indépendance, les efforts considérables déployés par les pays africains pour la mise en valeur de leurs ressources humaines ont essentiellement été axés sur ce secteur.

L'effort du Gouvernement gabonais en direction de l'éducation a été considérable.

Depuis les années soixante-dix, les autorités gabonaises sont préoccupées par les problèmes du système éducatif. Les Etats généraux de l'éducation et de la formation réunis du 15 au 23 novembre 1983 étaient l'aboutissement de maintes réflexions sur les handicaps de ce système et le début d'une réorganisation de l'enseignement au Gabon.

Le budget de fonctionnement de l'Education nationale est passé, par exemple, de 418 millions de francs CFA en 1965, à 6.521 millions en 1975 et à 18.065 millions en 1980. En valeur relative, il représente près de 30% du budget national de fonctionnement et le budget d'investissement de l'Education nationale équivaldrait à plus de 6% du budget national d'investissement.

La localisation des établissements publics a été étudiée de façon judicieuse (au moins un lycée par province) et leur dissémination géographique procède d'un réel souci de démocratisation. Cependant, d'importants efforts devront être fournis en matière de rationalisation de la carte scolaire.

La place des filles dans le système éducatif

Pour situer la place des filles dans le système éducatif du Gabon, il est nécessaire de donner brièvement une vue globale de ce système tel qu'il est défini par la loi 16/66 portant organisation de l'éducation au Gabon.

En effet, vus principalement sous l'angle des effectifs par niveau d'études, des déperditions scolaires et des filières d'enseignement suivies, les problèmes que pose la scolarisation des filles ne sauraient être compris sans en rappeler le cadre général.

Le système éducatif

La structure du système éducatif actuel du Gabon comprend :

- un enseignement primaire qui dure 6 ans et est prévu pour les enfants âgés de 6 à 11 ans;
- un enseignement secondaire dont le premier cycle dure 4 ans et le second cycle 3 ans, soit au total 7 ans. Il est prévu pour les jeunes de 12 à 18 ans et se subdivise en enseignement secondaire général, technique et normal, sous la tutelle du ministère de l'Education nationale, tout comme l'enseignement primaire;
- un enseignement supérieur qui dure de 2 à 7 ans dans les universités et les grandes écoles placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et technologique.

A côté de ces différents degrés d'enseignement, il existe un enseignement professionnel qui recrute les élèves à partir des différents niveaux du primaire, du secondaire et du supérieur, avec ou sans diplômes. L'autorité responsable est le ministère de la Formation Professionnelle et de l'Artisanat dont l'organe d'exécution est l'Agence nationale pour la Formation et le Perfectionnement Professionnels (ANFPP). Mais des ministères tels que ceux de la Santé publique et de la population, de la Fonction publique, des Postes et Télécommunications, de l'Agriculture, organisent des formations techniques et professionnelles pour satisfaire leurs propres besoins en personnel.

Le passage de l'école primaire au premier cycle secondaire se fait par le concours d'entrée en sixième, tandis que le passage du Secondaire au Supérieur est conditionné par l'obtention du baccalauréat.

L'état est le principal promoteur de l'enseignement à tous les niveaux. Il l'est exclusivement pour celui de l'enseignement supérieur. Les autorités catholiques et protestantes, ainsi que quelques particuliers, interviennent au Primaire et au Secondaire mais le soutien matériel et financier de l'Etat paraît toujours indispensable.

Evolution de la population scolarisable

C'est au cours de la décennie 1970-1980 que le rythme de croissance de la population s'est accéléré, non seulement en raison de l'immigration consécutive au boom économique de l'époque mais aussi, grâce à l'amélioration des conditions de vie.

Cette croissance a entraîné le rajeunissement de la population gabonaise, les jeunes de moins de 15 ans devenant sur-représentés. C'est la conséquence logique d'une mortalité infantile en baisse et d'une fécondité en hausse. L'effectif des jeunes de 6 à 16 ans (âge de la scolarité obligatoire au Gabon) était de 216.000 en 1976. Il était estimé à 309.000 en 1990, soit 22,6% de la population totale. La population d'âge scolaire augmente rapidement de 246.000 à 360.000 jeunes au cours de la même période.

TABLEAU 2

Pourcentage des effectifs au Primaire, par circonscription scolaire et par année

Circonscription scolaire	1968	1979	1988
Libreville	13,3	20,5	33,1
- Nord	***	***	14,1
- Centre	***	***	9,5
- Sud	***	***	9,4
Estuaire	2,0	4,4	3,6
Haut-Ogooué	10,1	11,6	11,6
Moyen-Ogooué	6,6	5,2	4,0
Ngounié	16,2	13,1	10,0
- Nord	7,0	5,9	4,9
- Sud	9,2	7,2	5,1
Nyanga	10,1	7,1	5,7
Ogooué-Ivindo	8,1	6,8	6,0
Ogooué-Lolo	5,3	5,4	5,5
Ogooué Maritime	8,5	9,2	9,2
Woleu-Ntem	19,9	16,6	12,4
- Nord	8,0	6,5	4,5
- Sud	11,9	10,1	7,9
Total Gabon	100,0	100,0	100,0

Source : *Annuaire statistique de l'Education nationale*

*** : *Données non disponibles*

Au Primaire, le taux brut d'inscription est supérieur à 100% et est en augmentation depuis 1976. Cela s'explique par le fait que ce degré d'enseignement accueille des élèves qui ont dépassé la limite d'âge. Le pourcentage d'élèves âgés de plus de 11 ans dépasse généralement 20% des effectifs du Primaire. Le taux d'inscription des filles est toujours inférieur à celui des garçons mais l'écart s'est progressivement réduit.

Cette évolution des effectifs scolaires à l'échelle nationale cache de profondes disparités entre les provinces.

En 1968, l'Estuaire rassemble 15% des élèves du Primaire et venait en troisième position après le Woleu-Ntem et la Ngounié.

En 20 ans, cette proportion a presque triplé tandis que l'arrière-pays se vide (Tableau 2). Autrement dit, il y a un exode des élèves des autres provinces vers l'Estuaire. Plus grave encore, l'augmentation des effectifs de l'Estuaire concerne principalement Libreville, avec un taux de 90% actuellement. Ce phénomène dû aux migrations scolaires vers la capitale devrait constituer une grande préoccupation étant donné les efforts particuliers qui doivent être consentis pour absorber cet afflux d'élèves.

A l'intérieur de chaque province, la population scolaire se concentre essentiellement dans les villes. Il y a donc double déséquilibre : entre les provinces et, au niveau de chaque province, entre le milieu rural et le milieu urbain.

Evolution des effectifs féminins par an et par niveau d'enseignement

a) Les effectifs féminins au Primaire

D'après les statistiques de l'Education nationale, environ 95% de la population scolarisable est effectivement scolarisée et, depuis 1960, les effectifs sont allés en augmentant, comme le montre le Tableau 3.

Cependant, le phénomène le plus remarquable à noter est la part importante occupée par les filles dans la scolarisation au niveau du Primaire. En effet, si en 1960 les filles ne représentaient qu'un peu plus du tiers des effectifs scolaires, de nos jours elles représentent près de 50% (49,67 en 1989) ce qui correspond en gros au pourcentage des femmes sur l'ensemble du territoire.

On peut donc dire qu'au niveau des effectifs, l'équilibre des sexes s'est réalisé, de même que la scolarisation s'est étendue à l'ensemble des couches sociales du Gabon, sans distinction, du moins au Primaire.

b) Les filles au niveau des enseignements secondaire, technique, normal et supérieur

Au niveau des enseignements secondaire, technique, normal et supérieur, la part des filles reste importante. Le Tableau 4 montre que le pourcentage de filles décroît ostensiblement au fur et à mesure que le contenu de l'enseignement se complexifie.

Ainsi dans l'enseignement secondaire, la part des filles ne représente plus, en moyenne, que 46,33%, 33,62% dans l'enseignement technique, 47,65% dans l'enseignement normal et 42,97% dans l'enseignement supérieur³. Ces chiffres ne donnent que des ordres de grandeur certes, mais ils nous montrent bien la place qu'occupent les filles à tous les niveaux d'enseignement au Gabon. D'autre part, ils nous donnent déjà une idée sur les filières qu'elles suivent et qui leur permettront d'entrer dans la vie active.

TABLEAU 3

Evolution de l'effectif des filles dans le système éducatif gabonais

ANNEE	EFFECTIFS	% FILLES
1960	50 545	36
1965	73 006	44
1970	94 914	47
1975	121 407	48
1980	148 520	49
1985	178 811	48
1989	207 023	50

³ Source : Annuaire statistique de l'Enseignement supérieur 1989.

TABLEAU 4

Effectifs par niveau, de tous les cycles d'enseignement

CYCLE D'ENSEIGNEMENT	1970				1980				1985				1989			
	Total	garçons	filles	% F	Total	garçons	filles	% F	Total	garçons	filles	% F	Total	garçons	filles	% F
Ens. Primaire	94 914	49 546	45 368	47,80	150 219	75 112	75 107	50,00	176 811	90 465	86 346	48,84	207 023	104 181	102 842	49,68
Ens. Secondaire	10 783	7 821	2 962	27,47	19 173	11 255	7 918	41,29	25 815	14 620	11 195	43,37	36 783	19 743	17 040	46,33
Ens. Technique	1 273	1 051	222	17,44	4 062	3 378	1 224	26,59	7 850	5 527	2 323	29,59	9 790	6 499	3 291	33,62
Ens. Normal	136	118	18	13,24	4 088	2 831	1 257	30,75	5 679	2 817	2 862	50,40	1 062	556	506	47,65
Ens. Supérieur									2 296	1 674	622	27,09	3 086	1 760	1 326	42,97

Source : *Annuaire statistiques de l'Education nationale; Annuaire statistiques de l'Enseignement Supérieur*

La place des filles dans les filières et les enseignements professionnels

a) Les filières d'enseignement

Le constat général est qu'il y a moins d'élèves dans les sections scientifiques et techniques et les filles sont encore les moins nombreuses dans ces sections. Les moyennes en pourcentage données ci-dessus sont significatives. Cependant, on peut affiner l'analyse en examinant l'enseignement technique, l'enseignement supérieur et l'enseignement professionnel.

L'enseignement technique est celui qui semble rebuter la plupart des élèves, particulièrement les filles. Mais depuis quelques années, on remarque une évolution positive : 17,44% du total en 1970, 26,59% en 1980, 29,59% en 1985 et 33,62% en 1989. Toutefois, les difficultés qu'éprouvent les filles à s'inscrire dans les branches techniques et scientifiques les conduisent à accorder une plus grande importance aux branches littéraires ou encore aux métiers du tertiaire qu'à ceux du secondaire.

Dans l'enseignement supérieur par exemple, les facultés de lettres et sciences humaines, de droit et sciences économiques et le CUSS attirent davantage d'étudiants et plus spécifiquement les filles que les grandes écoles ou la faculté des sciences, comme le montre le tableau 5, même si un léger progrès a été constaté ces dernières années, principalement chez les jeunes filles, en ce qui concerne ces deux dernières filières.

En 1985, les filles représentaient 5,38% des effectifs de l'ENSIL alors que l'INSG, l'ENS, l'ENSET attiraient 94,76% de l'effectif féminin. Les grandes écoles étaient désertées au profit des facultés et surtout, des écoles de secrétariat.

Dès lors, on n'est pas surpris de la pénurie de cadres techniques, moyens et supérieurs dont souffre le Gabon du côté féminin.

b) L'enseignement professionnel

Le gouvernement avait cru devoir apporter une solution à ce problème de pénurie de cadres et formation professionnelle en créant au début des années soixante-dix, une Agence nationale pour la formation et le perfectionnement professionnels (ANFPP).

Cet établissement à caractère tripartite (gouvernement, patronat, travailleurs) avait pour mission de concevoir, de planifier et de mettre en oeuvre les activités de formation professionnelle et de perfectionnement. Quatre centres furent ainsi créés: Libreville (Nkembo Odimba), Port-Gentil, Franceville et Tchibanga.

Après plusieurs années de fonctionnement il apparaît que l'ANFPP n'a pas répondu aux aspirations qui ont présidé à sa création. En effet, les filles, encore une fois, montrent une préférence atavique pour les métiers du tertiaire : dactylographie, sténographie, comptabilité, au détriment des métiers des secteurs secondaire et primaire dont a besoin l'Etat.

TABLEAU 5

Quelques chiffres sur la scolarisation au Gabon de 1976 à 1990 (population en milliers)

Population globale Pop. Scolarisable	1976			1981			1985			1990		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
6 - 11 ans	65	63	128	63	72	135	75	82	157	91	91	182
12 - 18 ans	55	63	118	75	74	149	78	86	164	84	93	177
TOTAL	120	126	246	138	146	284	153	168	321	175	184	359
Population scolaire												
Primaire	65,8	62,5	128,5	78,9	76,2	155,1	90,5	86,3	176,8	**	**	**
Secondaire	**	**	22,5	**	**	29,4	**	**	39,3	**	**	**
Supérieur	**	**	0,9	**	**	1,9	**	**	3,7	**	**	3,1
TOTAL	**	**	151,9	**	**	186,4	**	**	219,8	**	**	**
Tx Brut scol %	**	**	17,0	**	**	17,8	**	**	18,6	**	**	**
Tx d'inscription %												
Primaire	101,2	99,5	100,4	125,2	105,8	114,9	120,7	105,2	112,6	**	**	**
Secondaire	**	**	19,1	**	**	19,7	**	**	24,0	**	**	**

Source: *Annuaire statistiques de l'Education nationale*

** : *données non disponibles*

Des mesures drastiques s'imposent donc afin d'examiner de manière générale le problème de l'éducation en relation avec celui de la formation et, de manière spécifique, de revoir celui de l'orientation des élèves et du niveau de recrutement pour atténuer certains aspects des déperditions scolaires.

Les déperditions scolaires

Si cette étude traite des déperditions scolaires d'une manière générale d'abord, c'est parce que les instructions officielles ne font pas de distinction entre les garçons et les filles et préconisent réellement le même contenu et les mêmes méthodes pour tous dans des classes mixtes. (Actuellement, au Gabon, tous les établissements, y compris les établissements privés, sont mixtes). Mais, s'il y a une volonté réelle d'assurer une égale représentation des sexes, le point faible de cette forte scolarisation se situe au niveau de son déroulement qui selon certains indicateurs - en l'absence de toute étude dans ce sens -, accuse un taux élevé de déperdition, surtout du côté des filles.

Il est affligeant de constater le taux élevé de déperdition aux différents niveaux d'enseignement chaque année. En effet, une grande partie de la population scolarisable est rejetée hors du système scolaire après avoir reçu quelques rudiments d'éducation mais, dans tous les cas, sans véritable qualification professionnelle. Ce phénomène apparaît plus important dans le Primaire et dans le premier cycle du Secondaire, plus précisément entre le CE1 et le CE2 et au niveau des classes de quatrième et troisième des lycées et collèges.

Toutefois, il y a lieu de faire une distinction entre ces deux niveaux. Au premier niveau de l'enseignement ce sont les abandons qui sont les plus nombreux comme le montre le tableau ci-après sur l'évolution du taux d'abandon.

TABLEAU 6

Evolution du taux d'abandon au Primaire

ANNEE	CP2	CE1	CE2	CM1
1983	4,14	11,72	4,24	19,07
1984	3,80	8,19	2,31	6,54
1985	2,18	7,76	6,29	7,65
1986	1,37	8,03	4,77	3,90
1987	2,54	5,11	0,96	3,72
1988	3,65	11,18	7,00	10,12

Source : *Annuaire statistiques de l'Education nationale*

Dans le Secondaire et, dans une moindre mesure, dans l'enseignement supérieur, ce sont les exclusions qui sont les plus fréquentes : les abandons n'interviennent que dans des proportions infimes. Mais, il y a lieu de noter que ce sont les filles qui sortent plus précocement du système éducatif, alors que les garçons arrivent mieux à "tenir la distance".

Si les raisons qui motivent ces abandons ou tout simplement ces sorties du système éducatif sont mieux circonscrites au niveau universitaire, il n'en est pas de même aux niveaux primaire et secondaire où il faut d'abord bien distinguer d'une part le cadre dans lequel évolue l'élève et, de l'autre, le contexte qui l'imprègne, afin de mieux voir comment se pose le problème des déperditions scolaires en milieu rural et en milieu urbain (Tableau 7).

TABLEAU 7

Déperdition scolaire des filles au Premier Cycle de l'Enseignement secondaire long (1989-1990)

Etablissement					
	Inst. Immaculée	L.E. L/René	Col.R.R Walker	CES Mitzié	CES Akieni
Effectif Total	313	402	527	341	210
Total Exclus	28	77	73	101	21
Filles Exclues	28	42	45	48	11
Déperd.Total %	5,45	19,15	13,85	29,61	10,00
Déperd.Filles %		54,54	61,64	47,52	52,38

*Source : Rapports d'établissement cités. Taux moyen total de déperdition : 18,15%.
Taux moyen de déperdition des filles : 54,02%.
L'Immaculée constitue un cas exceptionnel, non pris en compte dans ce calcul.*

Mis à part le problème des effectifs qui sont pléthoriques en ville (Libreville et Port-Gentil) et modestes en province, sans parler des structures scolaires qui sont déficientes et des problèmes de l'encadrement pédagogique, les raisons du renvoi des élèves du système éducatif, d'après les rapports d'établissement, relèvent soit de l'insuffisance du travail et des absences répétées et injustifiées, soit de la limite d'âge et de l'indiscipline. Que ce soit en ville ou à la campagne, les causes qui sont à l'origine des déperditions scolaires au Gabon sont identiques, mais leur nature est souvent bien différente. Il faut donc convenir que l'école moderne n'a pas su intégrer de façon consciente les fondements de l'éducation et de la société gabonaise. Les évolutions constatées ici et là et les mutations en cours n'ont fait qu'aggraver la déconnexion entre ces deux mondes.

Les femmes font les frais de cette inadéquation de l'école moderne aux exigences de la société gabonaise.

Les causes des déperditions à l'école primaire

Parmi les causes souvent évoquées lors des entretiens avec les directeurs et les responsables, il faut noter les problèmes relatifs aux programmes et méthodes d'enseignement, qui sont largement responsables de cette inadéquation.

Les programmes sont enseignés dans une langue non maternelle ; c'est un premier handicap. De plus, il s'agit d'un programme unique, malgré la diversité des environnements : zones rurales et villes, forêts, savanes, lacs, zones littorales. Or, il est admis que les connaissances s'acquièrent par l'observation et l'analyse des réalités du milieu.

De plus, les programmes sont académiques, abstraits, coupés de leurs applications concrètes. L'élève apprend pour réciter, au lieu de savoir pour agir.

L'école est le sanctuaire où l'on apprend à réciter des choses difficiles, inconnues des parents. La fréquentation scolaire est sans doute un facteur important du déracinement de la jeunesse et de l'exode vers la ville. Alors qu'aujourd'hui les connaissances affluent de tous côtés, pendant toute la vie et que l'école a perdu le monopole de l'information, les programmes restent encyclopédiques, il sont appris sans être compris. On transforme l'écolier en une mémoire, au lieu de former son aptitude à penser, à agir, à apprendre, dans une perspective d'éducation permanente.

Les leçons sont dispensées dans les différentes disciplines, sans cohérence et au gré de l'emploi du temps : l'élève passe des fonctions de l'adjectif qualificatif au calcul d'un pourcentage, puis 30 minutes sur l'étude de la chèvre... Placé devant ces miettes d'un savoir souvent dénué de sens et sans unité, l'élève apprend, sans comprendre. Car, "comprendre", c'est prendre ensemble. Dans plusieurs pays africains, on a mis au point des programmes "intégrés" ou, tout au moins, visant à l'intégration des connaissances, par "l'étude du milieu" enseignée comme une discipline unique, intégrant des connaissances d'histoire, de géographie, d'éducation civique, de morale, d'hygiène, de nutrition, d'habitat, de puériculture, d'agriculture, de petit élevage, etc.

Bien sûr, l'adaptation de nouveaux programmes est une tâche de longue haleine. Déjà, des projets sont entrepris, mais leur expérimentation et leur évaluation prendront du temps. Elles impliquent non seulement des mesures à court terme mais aussi à moyen et long termes qui sortent du cadre de ce document de travail.

Quant aux méthodes d'enseignement, elles jouent de nos jours dans la formation de la jeunesse un rôle encore plus important que les programmes.

Elles apportent les connaissances et le savoir-faire. Bien choisies, les méthodes apprennent à l'enfant à penser, à s'exprimer. Elles entraînent les élèves vers l'initiative et l'action utiles. Elles développent leur aptitude à s'informer, à continuer d'apprendre. Or, ce qu'il faut malheureusement constater dans les classes actuelles c'est qu'elles sont souvent surchargées, conduites par des enseignants insuffisamment entraînés et condamnés à l'enseignement de programmes indigestes. C'est que les méthodes pédagogiques sont encore autoritaires et dogmatiques. Elles n'apprennent guère aux élèves qu'à écouter et réciter et n'ont par conséquent qu'une valeur éducative très limitée : tout se passe comme si on renonçait, faute de temps,

à éduquer les élèves. C'est la négation même de l'idée de participation, d'auto-formation que l'on place actuellement au centre de toute éducation véritable.

Aussi, ne forme-t-on au terme de l'acquisition de ce savoir qui se récite, que des exécutants, incapables d'initiative et d'action concrète, incapables aussi de pensée et d'expression personnelles.

Si le rôle de l'école est d'apprendre aux jeunes à "devenir des hommes d'action", comme le souhaitent les instructions officielles, il faut prendre le temps de former et de développer, par des exercices répétés, l'aptitude à s'adapter à des situations nouvelles par le biais de problèmes accessibles à l'élève et qui motivent son effort.

Pour conclure, il est clair que dans un pays en développement comme le Gabon, si l'on veut réaliser à l'école les deux objectifs exposés, il est important de transformer les programmes, et les méthodes de l'enseignement primaire. Il faut développer chez les jeunes l'aptitude à s'adapter à l'évolution. Or, s'adapter, c'est être capable de penser logiquement, de s'exprimer, de communiquer; c'est aussi savoir prendre des initiatives et réaliser correctement des projets d'action; c'est enfin, avoir appris à apprendre, pour compléter soi-même une information toujours insuffisante. Toutes ces aptitudes, l'école primaire devrait les former et les développer, par des exercices adaptés et répétés tout au long de la scolarité, en réalisant ainsi l'épanouissement physique, esthétique, social, culturel, intellectuel et moral des jeunes et leur éducation civique et économique.

OBSERVATIONS SUR LES CONTENUS EDUCATIFS ET MESURES A PRENDRE POUR LE MAINTIEN DE L'EGALITE DES CHANCES

Au niveau de l'enseignement primaire

A court terme, les techniciens de l'IPN, les pédagogues et les responsables de l'enseignement primaire ainsi que les planificateurs pourraient procéder simultanément :

- à l'inventaire des tâches à mener à bien;
- à la définition des conditions méthodologiques souhaitables pour chacune d'elles;
- à la programmation d'une réalisation coordonnée de l'ensemble de ces opérations et au calcul de leurs coûts.

Les objectifs ont déjà été définis par le huitième séminaire des inspecteurs (1979) et les Etats généraux de l'éducation et de la formation (décembre 1983). Des projets partiels de réalisation sont en application. Mais le choix d'une approche méthodologique pour la réalisation de cette réforme est fondamental et conditionne la réussite des travaux. On peut opter pour une approche empirique : on procède alors à l'introduction de diverses innovations, conçues séparément et généralisées dès qu'elles sont susceptibles d'être mises en oeuvre.

Si l'on tient compte des choix souhaitables concernant les futurs programmes, leur intégration, leur relation à l'action concrète et la progressivité des contenus, on constate que l'approche rationnelle semble nécessaire, à fortiori si l'on veut également réaliser l'unité des méthodes dans les diverses disciplines, afin que toutes concourent au développement des aptitudes à la pensée, à l'expression et à l'action concrète.

Les réalisations actuelles de l'IPN souffrent sans doute d'un certain empirisme qui nuit à leur unité. Elles sont relatives pour le moment, au cycle d'initiation, aux disciplines instrumentales (expression orale, lecture, écriture); initiation à la mathématique, à la numération et aux exercices opératoires.

Elles ne concernent pas encore directement le cycle d'ouverture vers la vie et l'environnement, pour lequel l'étude du milieu en vue de sa transformation dans la perspective d'un mieux-vivre réalise l'unité des activités d'acquisition des connaissances, des techniques et du savoir-faire, en même temps que la formation de l'esprit et des aptitudes à la communication et à l'action.

Le choix d'une approche plus rationnelle et sa mise en application sont donc encore possibles, à très court terme.

En tout cas, dès que possible, il est souhaitable d'introduire dans les programmes du CE2, du CM1 et du CM2, des leçons et des travaux pratiques pour l'étude des divers environnements et l'entraînement à leur transformation dans la perspective d'un mieux-vivre.

Ainsi, à la fin de l'école primaire, la jeune fille qui abandonne ses études aurait appris à améliorer l'habitat, la santé, l'hygiène, la production agricole, le petit élevage, le jardinage et l'artisanat. De tels savoir-faire fixeraient un bon nombre de jeunes dans leur milieu familial, où ils feraient leurs preuves. En fonction de leurs résultats, l'Etat pourrait faciliter leur accès à la ferme personnelle. Il s'agit de les intégrer dans

le secteur non structuré de l'emploi, qui occupe actuellement 65% des travailleurs. Or, fort peu de jeunes s'orientent vers ce secteur. L'exode rural les conduit à venir grossir les bandes de sans-emploi, dans les banlieues suburbaines.

Pour réussir une telle opération, il suffit de recycler les maîtres, de diffuser les supports pédagogiques et d'accorder aux écoles rurales un terrain, quelques matériaux et quelques outils. Une bonne information des parents et des élèves, facilitée par les mass-média, fera le reste. La production rurale, individuelle ou coopérative, est un moyen important pour limiter les importations, voire pour exporter certains produits de consommation. Dans la conjoncture actuelle, c'est un levier non négligeable du développement. Les coûts de l'opération devraient être calculés et son planning établi.

Au niveau de l'enseignement du second degré

Bien qu'elles soient dépendantes d'options à moyen et long terme que le Gouvernement prendrait, des mesures à court terme peuvent également être proposées, pour pallier les principaux obstacles au rendement interne des structures du système actuel et l'inadéquation de la formation dispensée aux impératifs du marché de l'emploi.

Les obstacles

Les objectifs des enseignements post-primaires devraient être redéfinis.

Il faut bien sûr continuer à former les meilleurs éléments pour qu'ils obtiennent le baccalauréat et se préparent, au niveau de l'Université, aux emplois de niveau 1 et 2 de qualification professionnelle, en fonction du marché de l'emploi.

Cependant, les filières de formation de l'enseignement secondaire sont encombrées d'élèves qui en sortiront sans aucune préparation à la vie active et même, avec des comportements qui ne sont pas ceux dits "d'hommes d'action", alors que beaucoup d'emplois sont tenus par des étrangers aux niveaux 4,5, et 6 de qualification professionnelle.

En effet, sur 1.000 élèves entrant en sixième dans les CES 11 seulement entreront en seconde quatre années plus tard, dont 7 avec le BEPC. Les autres abandonnent ou redoublent. Plus de 52% des élèves ont entre trois et sept ans de trop, même si l'on admet deux redoublements. Et bon nombre d'entre eux finissent par abandonner leurs études, très coûteuses pour l'Etat, n'étant munis que d'une culture générale aléatoire et sans aucune préparation au métier.

La cause essentielle de cette situation déplorable, en dehors des mauvais résultats de l'école primaire, c'est l'entêtement des parents à orienter leurs enfants vers les filières d'enseignement général. Bien sûr, il y a quelques décennies, poursuivre des études secondaires, c'était préparer son avenir, notamment dans la Fonction publique. On comprend que les parents soient encore imprégnés de cette idée. Cependant, les effectifs de la Fonction publique ont maintenant atteint leur niveau maximum, et l'économie du pays se restructure.

Les mesures visant une amélioration du rendement externe

A court terme, pour réussir une telle opération, une véritable campagne d'information des jeunes et de leurs parents devra être engagée, pour faire admettre ce changement d'objectifs.

Le regroupement dans quelques CES des élèves obtenant des résultats justifiant leur maintien devra être étudié, en fonction des capacités d'internat.

La transformation des autres CES en centres de préparation à la vie active devra être préparée à plusieurs niveaux.

- Sur le plan matériel et financier : les bâtiments existants devront être équipés, des terrains d'entraînement obtenus. Cette opération implique l'allocation de crédits importants, mais son impact sur l'emploi serait considérable.

- Sur le plan pédagogique et humain, il faudra définir la durée des cycles d'études et des programmes de formation, pour chacun des centres; recruter et former des encadreurs, peut-être à partir du recyclage des cadres sortis de l'ENCR d'Oyem, au moins en ce qui concerne les centres établis en zones rurales.

- Sur le plan administratif, il faudra procéder au partage des responsabilités entre les ministères concernés : Formation professionnelle pour les centres d'apprentissage dans les villes; Education nationale pour les CET; Agriculture et Education nationale pour les centres en zones rurales.

Repenser les programmes et méthodes d'enseignement

Dans le premier cycle secondaire, les enseignements devraient permettre de déceler les aptitudes intellectuelles et technologiques des élèves, de façon à faciliter leur orientation. Cela implique que les programmes abandonnent en partie leur caractère académique, afin de faire une place aux travaux pratiques d'application, liant sciences, technologies et savoir-faire, mieux encore que par les programmes d'éducation manuelle et technique.

On ne voit pas pourquoi les travaux usuels d'entretien de l'établissement ne seraient pas, en partie au moins, confiés aux élèves dans le cadre de l'emploi du temps, (nettoyage, peinture, électricité dans les classes, asepsie dans les toilettes, nettoyage et esthétique des abords). S'éduquer, c'est aussi apprendre à vivre dans l'hygiène et dans un décor agréable.

Les méthodes d'enseignement devraient mettre l'accent sur l'aptitude au jugement et à l'expression, en habituant l'élève au passage de la compréhension globale d'une situation à son analyse pour l'appropriation des éléments et relations, puis à la synthèse et à l'application (apprendre pour agir).

Cette amélioration des profils, programmes et méthodes devrait permettre de sortir l'élève de son attitude réceptive et passive et d'amorcer ainsi le "changement de mentalité", indispensable à une participation effective au développement.

Amélioration du rendement interne

Notons d'abord qu'il est parfois difficile de différencier nettement les mesures visant l'amélioration du rendement aussi bien interne qu'externe. L'amélioration des

programmes et méthodes a des conséquences bénéfiques sur les deux aspects du rendement scolaire et, plus bas, sur l'orientation des élèves.

Les carences ainsi que les mesures susceptibles de les pallier ne sont qu'énumérées ci-dessous : elles ont été étudiées par les commissions de "rationalisation", et ce document de travail a pour objet d'examiner la relation formation emploi, donc plutôt le rendement externe.

Les élèves : effectifs, orientation, volonté

Les effectifs sont pléthoriques, surtout à Libreville où ils atteignent et dépassent parfois 60 élèves par classe. Cette situation est due au fait que :

- l'on admet en sixième, beaucoup d'élèves non reçus au concours;
- les redoublements, très nombreux, ne sont plus soumis au règlement;
- l'on transfère d'un établissement à un autre des élèves qui devraient être exclus si l'on s'en tient à leurs résultats;
- les parents de l'intérieur sont persuadés qu'il est préférable d'envoyer leurs enfants à Libreville.

L'exode rural, si néfaste au niveau du Primaire, est maintenant très sensible dans le premier cycle secondaire. On a calculé qu'à Libreville, si l'on veut à la fois réduire dans le premier cycle les effectifs à 40 élèves par classe et accueillir les élèves du premier cycle du CEN et du Lycée technique, il faudrait, sur trois années, construire 9 CES périphériques regroupant chacun 16 sections, ce qui impliquerait un investissement annuel de 4,5 milliards de francs pendant trois ans. Cela est difficile à réaliser actuellement, en raison de la crise économique et financière que connaît le Gabon.

Pour lutter contre l'exode rural et les effectifs pléthoriques, les mesures requises concernent :

- l'information des parents et des jeunes : il s'agit de les sensibiliser au fait que l'enseignement dispensé dans les établissements des préfectures est préférable à celui qu'on dispense dans les villes importantes où le rendement est moins élevé et où les conditions de vie présentent des risques pour les jeunes laissés à eux-mêmes.
- la gestion rigoureuse des transferts et inscriptions, par la mise en application stricte d'une réglementation à revoir, à diffuser et à contrôler et par le respect des résultats au concours d'entrée en sixième et aux examens de passage.
- les sanctions contre le dilettantisme scolaire ou une plus rigoureuse sélection (cf. préparation aux métiers manuels).

L'orientation des élèves

Actuellement, c'est le concours d'entrée en sixième qui oriente en fait les élèves. Tout d'abord parce qu'il constitue une barrière pour près de 70% d'entre eux mais aussi, parce que les plus jeunes et les mieux notés vont dans les lycées et collèges. Les plus médiocres et les plus âgés dans les CEN et les CET, sans aucun

critère objectif de sélection. On peut même affirmer que la pseudo-orientation actuelle porte préjudice à la qualité de la formation des techniciens et des futurs éducateurs.

La volonté de réussir

L'élève doit connaître les objectifs de sa formation, et comprendre qu'il bénéficie d'une aide considérable de l'Etat, ce qui doit soutenir ses efforts et orienter sa conduite. Les professeurs, les surveillants et le personnel administratif ont à y veiller avec fermeté.

Les enseignants

Ils portent une responsabilité fondamentale dans l'amélioration du rendement interne de l'enseignement secondaire, eu égard aux graves problèmes maintes fois évoqués et qui concernent le statut, le recrutement, la formation initiale et continue, le contrôle et la gestion des carrières des enseignants gabonais ainsi que le remplacement progressif des quelques 70% de professeurs étrangers.

A ce sujet, il convient de souligner ici, parmi les mesures à court terme, l'importance de la formation des professeurs de l'ENS et de l'ENSET. Une fois bien préparés à leur métier difficile et à assumer leurs responsabilités, ces spécialistes devraient être maintenus à leurs postes par un statut particulièrement avantageux.

Le personnel d'administration et de surveillance

Il a également un rôle très important à jouer dans l'amélioration du rendement interne et externe, puisqu'il est responsable de la gestion administrative et pédagogique de l'établissement.

Or, il a été choisi et affecté, sans avoir bénéficié d'une préparation particulière. D'où les efforts actuels entrepris dans le cadre du perfectionnement de ce personnel. Une commission s'est penchée sur ce problème, dans le cadre de la "rationalisation".

Le contrôle et l'animation

Il est certain que les enseignants et administrateurs doivent être contrôlés, leurs efforts évalués et notés par un personnel compétent et ces notes prises en compte dans la gestion des carrières.

Ce très important problème a également été étudié ainsi que celui de l'animation par les conseillers pédagogiques (leur profil, leur rôle, leur recrutement).

Les contraintes limitant le déroulement d'une scolarisation normale des filles

Ces contraintes peuvent être appréhendées soit de façon générale, soit de manière sectorielle. Dans tous les cas, elles sont nombreuses et les femmes les subissent douloureusement tout en luttant pour essayer de mettre un terme à la plupart d'entre elles, sinon à toutes.

Sur le plan social

Qu'il s'agisse de la campagne comme de la ville, la femme subit une discrimination sexuelle que la société des hommes continue à entretenir et que les femmes elles-mêmes ont ingénument intériorisée.

A cette première discrimination est venue s'ajouter une discrimination sociale qui renvoie la femme à jouer les seconds rôles, à s'effacer devant les hommes, à rester une éternelle mineure. Rendue inférieure par rapport à l'homme, qui lui reconnaît néanmoins le rôle capital mais contraignant de productrice de biens socio-économiques et de reproductrice, la femme est dominée par la société masculine.

Celle-ci interdit à la femme non seulement de pouvoir participer au développement, mais encore, de s'accomplir. Mieux, l'éducation classique qu'elle a reçue et continue de recevoir dans certaines campagnes de l'arrière-pays, voire encore en ville, l'invite à faire des enfants, l'enfant étant considéré comme la première des richesses, à se prêter précocement à jouer les rôles d'épouse et de mère, et, dans tous les cas, à être l'auxiliaire de sa mère, en ce qui concerne la fille; certains abandons, ou échecs scolaires répétés en milieu rural notamment, proviennent de cette attitude de beaucoup de parents. Il ne faut plus dès lors s'étonner que l'analphabétisme au Gabon soit l'apanage des femmes, surtout rurales; 80% d'entre elles sont concernées.

De ce fait, la situation réservée à la femme dans le monde rural n'est pas enviable: elle est accablée par la surcharge de travail, souffre du manque de structures de toutes sortes et se retrouve condamnée à être occupée jusqu'à des heures avancées de la nuit et, par conséquent, privée des loisirs.

En milieu urbain, on assiste à une démission des parents dans l'éducation de leurs enfants. Celle-ci se fait davantage dans la rue et expose notamment les jeunes filles au vagabondage sexuel, à la prostitution et les pousse à la délinquance juvénile.

Notons pour terminer avec la société en général que l'exercice par la femme des droits qui lui sont pourtant reconnus n'est pas toujours chose aisée.

Sur le plan de l'emploi

Il arrive que des entreprises refusent à certaines femmes l'accès à une catégorie d'emplois à cause de leur situation de mère et d'épouse jugée incompatible avec la rentabilité ou les performances de l'entreprise.

De manière générale, la majorité des femmes sont sous-informées et manquent de qualification professionnelle appropriée. Ce double handicap rend difficile leur insertion dans le monde du travail et les entraîne à n'exercer que les petits métiers.

Sur le plan agricole et commercial

Sur le plan agricole et commercial, les contraintes sont nombreuses et importantes. Ce sont, d'une part l'absence chronique d'un réseau routier satisfaisant sur l'ensemble du territoire, de moyens de transports appropriés pour évacuer les produits vers les centres de consommation urbains ou encore du manque d'unités de transformation et de conservation des denrées alimentaires et, d'autre part, les difficultés d'accès au crédit bancaire, soit en raison de leur statut d'insolvabilité, soit

parce qu'elles exercent - comme c'est le cas de la plupart des femmes - dans le secteur informel.

Sur le plan politique

On observe couramment une attitude de blocage de la part des hommes renforcée par les médias, qui craignent que la femme ne prenne une part trop importante dans la vie politique au détriment de ses obligations conjugales. Cette attitude a pour conséquence de reléguer les femmes à un rôle secondaire dans les instances politiques du pays et dans les mécanismes de prise de décisions politiques et économiques.

Au niveau des femmes elles-mêmes

Les présumés modèles socio-éducationnels dénoncés ci-dessus ont amené les femmes à adopter puis à garder un comportement peu compatible avec la nature de la société libérale qui prône l'esprit d'initiative individuelle et d'entreprise, la concurrence ou l'émulation. Beaucoup de femmes en effet, même celles qui ont de solides capacités intellectuelles et morales, renoncent à entreprendre, alors que l'esprit d'entreprise est le maître-mot dans notre société actuelle. Cette attitude reflète un esprit défaitiste constaté notamment chez beaucoup de jeunes filles qui, après un premier échec scolaire, ont tendance à abandonner leurs études ou encore, après avoir reçu un enseignement élémentaire, renoncent à se perfectionner.

Notons enfin, car la liste est longue, que la persistance du complexe d'infériorité que beaucoup d'entre elles éprouvent encore à l'égard de leurs collègues masculins entame inévitablement leur détermination. Certes, ce complexe est en régression, surtout en ville, mais cette propension des femmes à se croire inférieures a encore de beaux jours devant elle.

Recommandations

Compte tenu du rôle déterminant qu'elle joue, tant sur le plan économique que démographique, il apparaît clairement, au terme du constat qui vient d'être fait, que la pleine participation de la femme au développement futur du Gabon est conditionnée par une série d'exigences.

- 1) Nécessité de réaliser une meilleure collecte des données, secteur par secteur, à l'échelle cantonale, départementale, provinciale et nationale, afin de pouvoir cerner l'ensemble des paramètres utiles et fiables permettant de concevoir des projets féminins de développement. Une distinction systématique devra être faite entre tout ce qui relève de l'homme et, par conséquent tout ce qui relève de la femme, sans esprit de discrimination.
- 2) Nécessité de collecter les données quantitatives mais aussi qualitatives, pour la compréhension de la condition de la femme et pour l'établissement des plans de développement. En effet, si les indications quantitatives donnent une idée sur le nombre des femmes, elles négligent trop souvent les paramètres socio-culturels qui déterminent la nature et l'étendue de leur participation.

- 3) Nécessité de renforcer la collaboration ou d'établir un cadre de concertation entre les différents ministères concernés afin de faciliter une meilleure circulation de l'information; nécessité de communiquer aux différents départements les études faites par chaque service, aux fins d'échanges et, surtout, d'homogénéisation ou de vulgarisation du langage (statistique) utilisé.
- 4) Nécessité d'élaborer une nomenclature nationale des métiers, notamment en distinguant dans les statistiques les différents secteurs d'activité (privé, public et para-public).
- 5) Nécessité de soutenir et ou d'appuyer les projets tendant à alléger la surcharge des femmes en milieu rural.
- 6) Nécessité de promouvoir des mesures facilitant l'accès des femmes commerçantes au crédit, lorsqu'elles présentent des mini-projets collectifs ou individuels viables.

Place de la démographie et de l'éducation en matière de population (EmP) dans les programmes d'enseignement

Dans le cycle primaire on ne trouve pas de cours d'EMP et de démographie en tant que tels, mais les questions de population sont abordées dans les programmes d'éveil, notamment au niveau des règles de conduite sociale : hygiène, protection contre les objets dangereux, principales causes d'accidents, conduite à tenir en cas d'accident, protection de l'environnement. Dans les classes de CM2, ces notions sont plus approfondies, notamment dans le cours de sciences de l'observation qui s'intéresse au fonctionnement du corps humain, à la prévention des maladies (maladies sexuellement transmissibles-MST, grippe, paludisme, choléra) et aux soins à donner aux malades.

Les problèmes de population tels que les migrations, les densités de peuplement, la répartition spatiale sont étudiés notamment dans les cours de géographie humaine.

Au Secondaire, les problèmes de population sont surtout abordés dans les cours de biologie et de géographie.

Les cours de biologie dans le premier cycle du secondaire intègrent des notions comme la nutrition, le danger que représente la toxicomanie (alcoolisme, tabagisme, drogue), l'utilisation médicale et agro-alimentaire des micro-organismes, la reproduction humaine, l'aménagement et la protection de l'environnement. Dans le second cycle, certaines notions sont étudiées de manière plus approfondie, notamment la nutrition, la fécondation, l'immunologie, les MST, l'épidémiologie, les rythmes biologiques.

Dans le cours de géographie humaine, les élèves étudient la répartition et les caractéristiques des groupes humains. Ils font aussi l'analyse détaillée de la population d'un pays donné (structure par âge, sexe, taux de natalité, de mortalité, de croissance) et abordent également des phénomènes comme l'explosion et la stagnation démographiques, les pratiques populationnistes et anti-populationnistes, les problèmes posés par l'urbanisation.

Un effort est donc réalisé actuellement dans le cadre des cours de géographie et de biologie. Concernant la biologie, dans le cadre des cours portant sur les MST, il est recommandé à l'enseignant d'apporter aux élèves l'information sur la recrudescence actuelle de ces maladies, leur mode de transmission, leurs conséquences à long terme et leur prévention.

Cependant, en dépit du lien étroit entre population et développement, la place réservée à la démographie et à l'éducation en matière de population reste relativement restreinte dans le système éducatif gabonais. Les principales raisons de ce relatif oubli proviennent de la non-appréciation des implications socio-économiques des données de population.

L'enseignement tel qu'il est dispensé actuellement ne met pas suffisamment l'accent sur les problèmes comme l'hygiène, la nutrition, la prévention des maladies. D'autre part, les données sur la population sont essentielles pour la planification des besoins scolaires, en matière d'emploi, sur le plan de l'aménagement du territoire.

Les données sur la population sont donc utiles dans tous les aspects du développement socio-économique. C'est pourquoi la nécessité d'accorder une place plus grande aux enseignements traitant des questions de population s'impose, afin que les futurs citoyens saisissent très tôt les rapports entre leurs activités et la population, ainsi que les liens entre la population et le développement. Car la bataille du développement ne sera gagnée que si une attention particulière est accordée aux questions de population, dont un module adapté devrait être introduit dans le programme de chaque type de formation.

Les structures d'éducation non-formelle

L'insuffisance des études, voire l'inexistence de données sur les structures d'éducation non-formelle constitue un obstacle à une connaissance plus ample et à une compréhension plus grande du thème abordé. Il serait urgent de procéder à une telle étude afin d'offrir des alternatives aux filles des milieux défavorisés. Les seules données sur la question proviennent du ministère de l'Education populaire et concernent l'alphabétisation.

L'alphabétisation telle que préconisée dans les textes aurait pu prendre le relais du système conventionnel concernant l'éducation des filles. Elle démarre en 1963 avec, pour objectif, d'inculquer des notions élémentaires, les mécanismes de la lecture, de l'écriture et du calcul en vue de permettre aux adultes de mieux s'informer.

De 1963 à 1978 quelques projets furent initiés, notamment à Libreville la création du centre d'alphabétisation de l'Union des femmes du parti démocratique (UFPDG).

La création de ce centre féminin d'alphabétisation - unique en son genre - avait pour but de venir en aide aux femmes et aux jeunes filles désireuses d'avoir une éducation de base. Le centre comportait quatre niveaux, accessibles après tests. Les résultats, aux dires des anciens responsables, furent encourageants. En l'absence de tout document, il est difficile d'apprécier les contenus des programmes d'alphabétisation, le nombre de participants et surtout les raisons de la fermeture du centre.

En 1984 un séminaire national de formation en alphabétisation a été organisé par la direction de l'Education populaire pour adopter une nouvelle stratégie. Ce séminaire proposa de mener une enquête diagnostique sur la situation de

l'alphabétisation au Gabon et pour connaître les besoins réels des femmes en vue d'une conception de programmes spécifiques et de l'élaboration de supports pédagogiques en faveur de ces dernières. Aucun document n'a donné suite à ces propositions.

En dehors du centre d'alphabétisation de l'UFPDG, aucune action d'éducation non formelle n'a été entreprise officiellement à l'intention des jeunes filles et des femmes. Il existe quelques initiatives religieuses pour aider les femmes à acquérir quelques notions d'économie familiale. N'étant pas encadrées par l'Etat ou un organisme officiel, ces initiatives privées ne sont point mentionnées dans les documents de l'Education populaire.

Au cours de cette étude, nous avons éprouvé des difficultés pour cerner la situation des jeunes filles au Gabon, leur statut étant difficilement définissable (entre le statut d'écolière ou celui de femme, même pour celles qui sont très jeunes). C'est pour cette raison que les rapports en font peu cas sauf pour besoin de statistiques scolaires.

Selon les responsables de l'Education populaire, la mise en veilleuse des différents projets est due au soutien partiel des pouvoirs publics qui devraient reconnaître que l'analphabétisme existe réellement au Gabon et mérite aujourd'hui une réflexion nationale qui devrait :

- fixer des priorités et des objectifs ; et,
- créer des structures spécifiques pour les jeunes filles et les femmes, de façon à promouvoir l'éducation pour tous.

Une autre cause de l'échec de l'alphabétisation au Gabon serait liée au soutien partiel de l'assistance technique de l'UNESCO qui aurait pu, comme par le passé, soutenir et renforcer ses capacités opérationnelles sur le terrain. Les moments de succès de l'alphabétisation au Gabon datent de l'époque de l'assistance financière et matérielle de l'UNESCO et de certains autres organismes.

Les perspectives en matière d'alphabétisation sont prometteuses même s'il n'est pas spécifiquement fait allusion aux jeunes filles mais aux jeunes non scolarisés dans les documents officiels.

Des propositions en vue du renouvellement des programmes ont été faites. Il est question de :

- mettre sur pied un comité national chargé de faire vulgariser les activités d'alphabétisation ;
- mener une enquête pour faire l'état de la situation de l'analphabétisme au Gabon ;
- poursuivre la formation des formateurs en vue d'implanter les centres d'alphabétisation à travers toutes les provinces ;
- élaborer les documents pédagogiques pour couvrir les besoins des centres ;
- veiller au contrôle et au suivi des actions d'alphabétisation sur le terrain ;
- organiser la "Journée internationale de l'alphabétisation" dans toutes les provinces du pays.

POUR L'EGALITÉ DES FILLES ET DES GARÇONS DANS LE DOMAINE DE L'EDUCATION

Une éducation de base étant indispensable à l'amélioration de la condition et de la productivité des femmes, il est clair que l'éducation des femmes et des filles peut avoir d'énormes effets bénéfiques sur la qualité de la vie humaine, sur la survie et le développement des enfants et sur la productivité économique en général.

L'engagement qu'ont pris à nouveau les dirigeants mondiaux en 1990 dans la Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous, à savoir d'universaliser l'accès à l'enseignement et de promouvoir l'égalité dans le domaine de l'éducation peut et doit être honoré. Comme il est dit dans la Déclaration :

"La priorité la plus urgente consiste à garantir l'accès à l'enseignement et à améliorer la qualité de l'éducation des filles et des femmes, ainsi qu'à éliminer tous les obstacles qui les empêchent d'y participer activement. Toutes les idées stéréotypées concernant les différences entre les sexes dans l'éducation doivent être éliminées".

Conformément à cet engagement, les pays concernés devront, pendant les années quatre-vingt-dix, fixer des objectifs et des calendriers spécifiques pour réduire progressivement les différences entre le taux de scolarisation des garçons et celui des filles, au niveau primaire et pour assurer l'égalité entre les sexes dans le domaine de l'éducation d'ici l'an 2000. Simultanément, il faudra aussi fixer des objectifs et des calendriers spécifiques pour réduire l'analphabétisme chez les femmes. A cette fin, il conviendra de mettre en oeuvre une approche plus globale afin d'éduquer les filles tant dans le cadre du système scolaire que non formel, l'accent devant être mis sur l'égalité des filles et des garçons sur le plan social et éducatif dans le système non formel.

Il faudra intensifier la formation et le recrutement d'enseignantes pour qu'elles puissent motiver et inspirer les filles et, également, lancer une campagne pour amener les parents à soutenir l'éducation des filles et à y participer.

Par ailleurs, pour accroître les taux de scolarisation des jeunes filles mariées et des mères adolescentes et pour éviter qu'elles n'abandonnent leurs études, il faudra aussi organiser des garderies d'enfants et des programmes d'alimentation supplémentaire.

Les familles, les gouvernements, les institutions intergouvernementales, les ONG et les organismes bénévoles de développement devront se fixer pour objectif prioritaire de créer un environnement plus favorable aux filles.

A long terme, tous les pays devraient s'engager à éliminer les inégalités entre les garçons et les filles et la discrimination dont les filles font l'objet, en adoptant des politiques, des mesures législatives et des programmes de développement appropriés.

Dans l'immédiat, il importe de prendre des mesures visant à réduire les inégalités existantes dans des délais déterminés et à faire en sorte que les programmes de développement social qui existe atteignent les filles.

Il faudra entreprendre des recherches multidisciplinaires sur la condition des filles et diffuser largement les résultats de ces recherches auprès des pouvoirs publics et des planificateurs du développement, afin que leurs besoins soient pris en compte dans toutes les activités de planification du développement.

Enfin, il faudra préparer et lancer des campagnes d'information et de communication efficaces pour bien faire comprendre les besoins particuliers et le potentiel humain unique des filles.

BIBLIOGRAPHIE

- *Annuaire statistique de l'Education nationale : Statistiques de l'enseignement au Gabon*, janvier 1988.
- Camara B., *Planifier pour l'éducation de base*, UNESCO-BREDA, 1991.
- Deblé I., *La scolarité des filles*, UNESCO, 1980.
- Education Populaire, *Bilan et Perspectives 1990-1991*.
- Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et technologique, *Annuaire statistique de l'Enseignement supérieur, 1989-1990*.
- PNUD, *Actes du Séminaire sur la Population et le Développement*.

SOURCE DES DONNEES

La Direction de la planification et de la programmation des investissements centralise les rapports provenant des différents établissements scolaires. Elle envoie aussi à chacun de ces établissements un questionnaire à remplir au cours du premier trimestre de l'année scolaire afin de permettre un traitement rapide de l'information par ordinateur.

A partir des rapports et des questionnaires remplis, elle élabore un document synthétique qui est *l'Annuaire statistique de l'enseignement*. Même s'il ne comporte pas autant de détails que les rapports des établissements primaires et secondaires, celui-ci a l'avantage de contenir des informations pour l'ensemble du Gabon. Il existe aussi un *Annuaire statistique de l'enseignement supérieur*.

Les *Annuaire statistiques de l'UNESCO* contiennent des informations sur plusieurs pays, extraites de sa banque de données statistiques. Ces informations sont basées aussi bien sur les réponses reçues des Etats membres que sur les publications et les rapports nationaux officiels.

Les données de la présente étude sont issues de l'Annuaire du ministère de l'Education nationale pour l'essentiel, des rapports du ministère de la Planification, de certains rapports du séminaire d'Oyem organisé par le bureau du PNUD au Gabon et des rapports des établissements scolaires.

En dehors de ces sources aucune étude n'a été réalisée sur ce sujet, aucune enquête n'a été non plus menée dans ce sens.

APPRECIATION DES DONNÉES

Certaines informations ne sont pas réparties par sexe, ce qui empêche de distinguer la position des filles par rapport aux garçons. Par exemple les effectifs de redoublement et d'abandons par sexe, qui n'existent pas, auraient permis de différencier la situation des filles généralement considérées comme les plus défavorisées.

Les annuaires ne comportent pas non plus des effectifs par âge et par sexe, mais plutôt des pourcentages par âge d'un usage limité et pas toujours facile. En dehors de ces remarques les données utilisées ont permis de faire le point pour démarrer cette étude de cas.

L'appréciation du système de collecte montre que les données sur l'éducation sont issues des activités courantes des administrations concernées et ne répondent pas de ce fait à des besoins spécifiques d'analyse.